

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Décembre 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 6 janvier 2023

Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a continué à afficher sa vigueur alors que l'année 2022 touchait à sa fin, avec plus de 100 000 emplois ajoutés en décembre. En dépit des anticipations d'un ralentissement de la croissance du marché du travail, la forte demande de main-d'œuvre et les dépenses de consommation ont créé les conditions parfaites pour une poussée de l'emploi, le taux d'activité remontant à 65,0 % et le taux de chômage tombant à 5,0 %. Le taux de chômage n'est plus qu'à 0,1 point de pourcentage du plancher historique atteint l'été dernier.

Cependant, alors que la croissance de l'emploi est demeurée forte, les salaires moyens ont baissé de 0,2 %, et les salaires réels (corrigés en fonction de l'inflation) sont inférieurs de 1,7 % par rapport à décembre 2021. En bref, le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs continue de reculer face à l'augmentation du coût de la vie, malgré une modération de l'inflation et une forte demande d'emplois. Ces données suggèrent que la Banque du Canada a peu de raisons de poursuivre sa stratégie de resserrement de la politique monétaire dans le but de ralentir l'économie et d'étouffer la croissance des salaires.

	Moyenne sur 5 ans Déc. 2016 à Déc. 2020	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 573 400	19 370 800	19 770 300	399 500 2,1 %	104 000 0,5 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	5,9	5,0	-0,9 pp	-0,1 pp
Taux de participation (%) ³	65,4	65,3	65,0	-0,3 pp	0,2 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	30,9	31,1	0,2 pp	-0,1 pp
Salaires horaires moyens (\$) ⁵	31,75 \$	32,61 \$	32,06 \$	-1,7 %	-0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,0	35,2	35,3	0,3 %	-0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaires horaires moyens



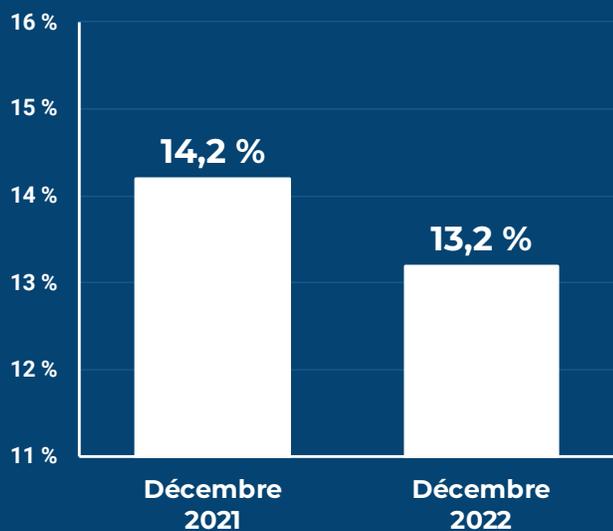
Indicateurs nationaux de précarité

La grande majorité des indicateurs de précarité d'Unifor fait ressortir une embellie solide, notamment par rapport à décembre 2021. Les taux de sous-emploi et de sous-utilisation ont tous deux enregistré une baisse marquée depuis décembre dernier, ce qui indique que le marché du travail a été en mesure de générer davantage d'emplois à temps plein pour celles et ceux qui le souhaitent. La proportion de titulaires d'emplois temporaires a également diminué de manière significative, principalement en raison d'une baisse des travailleuses et travailleurs contractuels. Toutes ces tendances reflètent le fait que la forte demande de main-d'œuvre a entraîné la création de

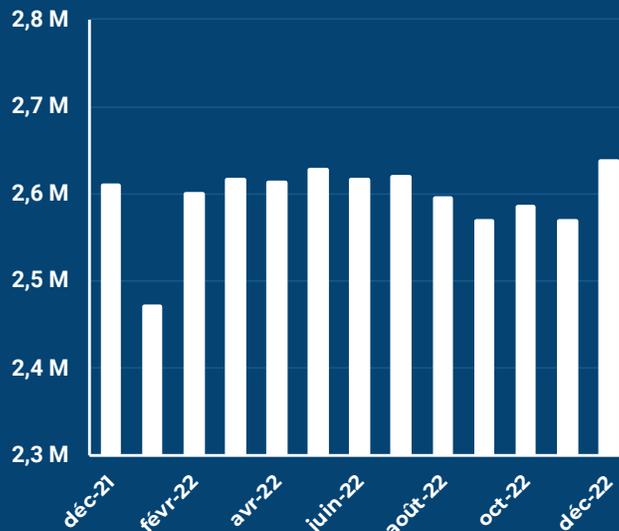
davantage de postes permanents à temps plein que jamais auparavant. En particulier, les jeunes travailleuses et travailleurs (âgés de 15 à 24 ans), qui ont tendance à faire face à certaines des conditions de travail les plus précaires, ont contribué de manière significative à la croissance globale de l'emploi le mois dernier (voir le graphique ci-dessous). Le gain d'emplois des jeunes, qui s'est établi à 69 000, a effacé les pertes depuis l'été, alors que le taux de chômage des jeunes était passé de 9,2 % en juin à 10,3 % en novembre.

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022 (pp)	Variation entre Nov. et Déc. 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,3	18,7	-0,6	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,4	39,6	0,2	-0,7
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,6	6,2	-1,4	-0,2
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,2	13,2	-1,0	-0,2
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,5	5,7	0,2	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,5	10,9	-0,6	-0,3
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,5	3,4	-0,1	0,2
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,7	6,3	-0,4	-0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	1,3	1,3	0,0	-0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	18,7	19,5	0,8	0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,03 \$	4,08 \$	1,1 %	3,1 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	659,2	639,8	-2,9 %	-2,6 %

Taux de sous-emploi



Emploi des jeunes



Statistiques régionales

Les gains d'emplois de décembre ont été bien distribués dans tout le Canada, les cinq régions affichant des augmentations d'emplois. En termes absolus, l'Ontario a ouvert la voie avec 42 100 emplois ajoutés (+0,5 %), suivie des Prairies avec 35 700 emplois ajoutés (+1,0 %) et de la Colombie-Britannique avec 16 600 emplois (+0,6 %). La région de l'Atlantique a ajouté près de 7 000 emplois, ce qui représente une augmentation de 0,6 % de l'emploi régional, tandis que le Québec est demeuré quasi inchangé avec un gain de 2 600 emplois (+0,1 %).

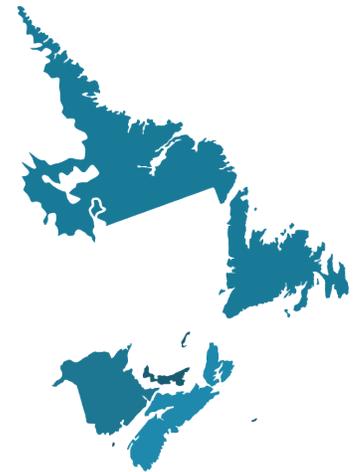
Les salaires horaires moyens ont évolué dans une autre direction, la majeure partie des baisses des salaires étant intervenues en Ontario (-0,6 %) et en Colombie-Britannique (-0,7 %). La baisse significative des salaires horaires d'un mois sur l'autre pourrait s'avérer temporaire dans les deux régions étant donné que les données sur les salaires horaires sont non corrigées des variations saisonnières et reflètent les impacts saisonniers. Cependant, à la suite de ces baisses, les salaires réels en Ontario et en Colombie-Britannique sont désormais nettement inférieurs à ceux de décembre 2021, ce qui signifie que des augmentations salariales encore plus importantes seront nécessaires dans un avenir proche pour rattraper l'inflation. Ailleurs, les salaires ont continué d'afficher des gains au Québec (+0,5 %), dans les Prairies (+0,3 %) et dans la région de l'Atlantique (+0,1 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total	1 141 900	1 176 600	34 700 3,0 %	6 800 0,6 %
Taux de chômage (%)	8,6	7,8	-0,9	0,4
Taux de participation (%)	60,5	60,4	-0,2	0,5
Taux de syndicalisation (%)	33,3	34,7	1,4	0,8
Salaire horaire moyen	28,32 \$	28,17 \$	-0,5 %	0,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,4	36,8	1,1 %	-0,2 %



Québec

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total	4 358 300	4 439 000	80 700 1,9 %	2 600 0,1 %
Taux de chômage (%)	4,6	4,0	-0,6	0,2
Taux de participation (%)	64,2	64,3	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,4	39,0	-0,4	-0,7
Salaire horaire moyen	31,43 \$	31,41 \$	-0,1 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,6	34,6	-0,2 %	-0,2 %



Ontario

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total	7 651 700	7 743 700	92 000 1,2 %	42 100 0,5 %
Taux de chômage (%)	6,0	5,3	-0,8	-0,3
Taux de participation (%)	65,6	64,9	-0,7	0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,7	26,9	0,2	0,1
Salaire horaire moyen	33,29 \$	32,84 \$	-1,4 %	-0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,7	0,1 %	-0,3 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total	3 521 600	3 645 900	124 300 3,5 %	35 700 1,0 %
Taux de chômage (%)	6,6	5,2	-1,4	-0,1
Taux de participation (%)	68,4	68,1	-0,3	0,5
Taux de syndicalisation (%)	28,9	28,4	-0,5	-0,3
Salaire horaire moyen	33,58 \$	32,16 \$	-4,2 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,1	36,5	1,1 %	0,2 %



Colombie-Britannique

	Déc. 2021	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022	Variation entre Nov. et Déc. 2022
Emploi total	2 697 300	2 765 000	67 700 2,5 %	16 600 0,6 %
Taux de chômage (%)	5,3	4,2	-1,1	-0,2
Taux de participation (%)	64,9	64,9	0,0	0,2
Taux de syndicalisation (%)	30,2	31,5	1,3	-0,5
Salaire horaire moyen	33,21 \$	32,57 \$	-1,9 %	-0,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,8	35,2	1,2 %	-0,3 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Si l'on examine l'évolution des salaires réels d'une année sur l'autre par secteur d'activité, il apparaît clairement que la grande majorité des travailleuses et travailleurs de tous les secteurs de l'économie canadienne continuent de voir leur pouvoir d'achat s'éroder, en dépit du discours désuet selon lequel les salaires sont une cause principale de l'inflation. Alors que certains secteurs, comme le commerce de détail et les services d'hébergement et de restauration, ont été brièvement stimulés par le retour de l'activité économique après le confinement, l'aplanissement de la croissance des salaires dans le secteur des services signifie que les salaires réels sont à nouveau orientés à la baisse. Quel que soit le secteur, il est essentiel de se rappeler que si les augmentations des salaires ne suivent pas l'inflation, les travailleuses et travailleurs subissent effectivement une baisse de salaire.

En termes de tendances de l'emploi par secteur, la baisse d'une année sur l'autre dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (-9 982) est préoccupante, surtout si l'on considère le nombre record de postes vacants dans ce secteur, à l'heure même où une « triple épidémie » de COVID-19, de grippe et de VRS pousse les établissements de soins de santé au point de rupture. Et bien que la chute des emplois dans le commerce de détail (-92 671) soit conforme aux tendances des mois précédents, la

baisse est certainement surprenante étant donné la frénésie d'embauche attendue avant la saison des fêtes. Ces chiffres pourraient refléter une croissance de l'emploi plus forte que d'habitude dans le commerce de détail avant décembre 2021, alors que les détaillants se préparaient à un retour des achats des fêtes dans les magasins, juste avant la vague Omicron et les confinements subséquents en janvier 2022.

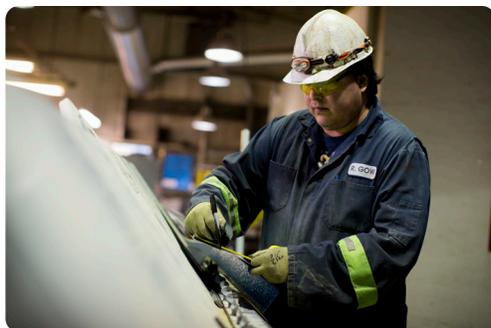
Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Déc. 2022	Variation entre Déc. 2021 et Déc. 2022
Agriculture	22,21 \$	-3,5 %
Foresterie	32,43 \$	-5,0 %
Mines, pétrole et gaz	45,50 \$	-4,9 %
Services publics	49,00 \$	-2,2 %
Construction	34,38 \$	-0,8 %
Fabrication de biens durables	32,89 \$	3,0 %
Fabrication de biens non durables	30,63 \$	-1,1 %
Commerce de gros	31,85 \$	-3,8 %
Commerce de détail	21,97 \$	-2,4 %
Transport et entreposage	30,48 \$	-1,4 %
Finances et assurances	39,33 \$	-3,2 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,11 \$	-7,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	41,54 \$	0,3 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,96 \$	-1,6 %
Services éducatifs	37,49 \$	-3,1 %
Soins de santé et assistance sociale	31,26 \$	-0,9 %
Information, culture et loisirs	30,78 \$	-8,9 %
Hébergement et services de restauration	19,11 \$	0,9 %
Autres services	27,97 \$	-1,8 %
Administration publique	41,37 \$	-2,9 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, décembre 2021 à décembre 2022

Agriculture		21 256
Foresterie	-10 633	
Mines, pétrole et gaz		19 128
Services publics		3 268
Construction		79 747
Fabrication de biens durables		14 068
Fabrication de biens non durables	-20 605	
Commerce de gros		810
Commerce de détail	-92 671	
Transport et entreposage	-6 752	
Finances et assurances		46 080
Services immobiliers, de location et de location à bail	-3 650	
Services professionnels, scientifiques et techniques		116 583
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-2 694	
Services éducatifs		7 885
Soins de santé et assistance sociale	-9 982	
Information, culture et loisirs		51 947
Hébergement et services de restauration		81 637
Autres services		37 451
Administration publique		45 407



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org